

L'agenda

OBERHAUSBERGEN

Objets encombrants

► **Mercredi 14 avril.** La prochaine collecte des objets encombrants à Oberhausbergen aura lieu le mercredi 14 avril. Déposer les objets tôt le matin devant les immeubles si possible avant 5h.

ECKBOLSHEIM

UNIAT

► **Mardi 13 avril.** La section locale Eckbolsheim de l'Uniat tiendra sa permanence mensuelle mardi 13 avril de 13h40 à 14h30 à la mairie d'Eckbolsheim. Les assurés sociaux peuvent y défendre leurs droits et y trouver des renseignements concernant leur cas.

Cercle amitiés et loisirs

► **Jeudi 15 avril.** Le cercle amitiés et loisirs d'Eckbolsheim propose une sortie au col de la Charbonnière, déjeuner Ribs, puis visite de la distillerie Nussbaumer à Steige. Départ à 11h place de la Coop.

ENTZHEIM

Atelier équilibre

► **Jeudi 22 avril.** Un programme de prévention des chutes intitulé « atelier équilibre » permet aux personnes de plus de 55 ans de conserver ou rétablir leur équilibre postural par le biais d'exercices, de mises en situation et de conseils pratiques. L'atelier en question se compose de dix séances hebdomadaires d'une heure. Une séance de cet atelier aura lieu à la salle des fêtes d'Entzheim jeudi 22 avril à 10h. Renseignements auprès de la mairie d'Entzheim © 03 88 68 81 90.

LAMPERTHEIM

Inscriptions en maternelle rentrée 2010/2011

► **Vendredi 23 avril.** Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous aux dates suivantes: vendredi 23 avril de 9h à 11h et de 14h à 17h; lundi 26 avril de 16h30 à 18h; mardi 27 avril de 16h30 à 18h; Jeudi 29 avril de 16h30 à 18h; vendredi 30 avril de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Se munir: du certificat de résidence délivré par la mairie, du livret de famille, du carnet de santé (faire la photocopie des pages concernant les vaccinations obligatoires à savoir BCG, Diphtérie, Polio), du certificat de dérogation (si une dérogation est accordée), d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école.

Renseignements: École maternelle © 03 88 19 07 22.

Restaurant **A L'AIGLE**
NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

Ce Dimanche midi
POT-au-FEU

Réservation au
03 88 73 80 53

Oberhausbergen / Trophées Alsace Nature

Décrire, expliquer, améliorer

Alsace Nature a remis récemment des trophées pour distinguer des actions en faveur de la maîtrise de l'énergie. Le bureau d'étude MH Ingénierie à Oberhausbergen a reçu l'un de ces trophées.



Marc Huber (au centre, en gilet), son équipe et le Carnet de bord énergétique, distingués par Alsace Nature. (Photo DNA - Alain Destouches)

■ Ce petit hérisson, emblème d'Alsace Nature et trophée, réalisé par l'artiste plasticienne Ida Diodati, trône à l'entrée, sur l'un des bureaux de la société MH Ingénierie, dans le parc d'activités d'Oberhausbergen. Ce bureau d'études, l'un des cinq lauréats de cette année (voir DNA du 3 mars), a été distingué pour deux actions. La première, d'ordre technique, porte sur une installation photovoltaïque à Wingen, près de Lembach. Elle consiste en l'amélioration de son rendement par un système de refroidissement, en cas de fort ensoleillement, à l'eau de pluie. « On est toujours à la recherche d'une bonne idée », annonce Marc Huber, gérant de MH Ingénierie.

La seconde idée se concrétise en un classeur épais, intitulé « Carnet de bord énergétique », selon l'appel d'offres de la Région Alsace pour lancer un diagnostic énergétique d'un lycée: « La réponse du technicien ne nous suffisait pas. Il nous apparaissait capital de tenir compte de la manière dont on utilise le matériel », poursuit Marc Huber qui a lancé son équipe sur trois pistes: d'abord répondre aux problèmes de l'établissement, mettre en place un outil utile et utilisable et toucher les générations futures.

Le bureau d'études a commencé par interroger les différents utilisateurs: fournisseur, gestionnaire et ouvriers au lycée Henri-Meck à Molsheim, par collecter critiques, remarques, attentes avant

d'en réaliser la synthèse autour de cinq chapitres.

Comme un paquebot

Ce carnet démarre sur les plans de masse et des descriptifs succincts pour continuer sur les principaux fournisseurs et des séries de consignes, de fiches techniques et de modes d'emploi: « Un lycée est comme un immense paquebot. Quand il y a une fuite à tribord, il faudra peut-être un an pour se rendre compte qu'une vanne est mal réglée », telle est l'image utilisée par l'ingénieur pour définir les dysfonctionnements qui pèsent lourdement en matière de consommation d'énergie.

D'où la mise au point de procédures pour faciliter ces

répérages, à partir des factures, avec des explications, une check-list comme dans un avion, et les paramètres pouvant intervenir comme le changement d'utilisation d'un bâtiment ou un hiver rigoureux. Le carnet passe par des informations élémentaires et indispensables comme l'emplacement des différents compteurs ou des centrales d'air, le schéma de la chaufferie, mais aussi des conseils d'entretien et d'amélioration. Avec le diagnostic, « c'est deux ans de travail », souligne encore Marc Huber en espérant que ce prototype de Carnet fasse des petits, notamment dans le cadre des Contrats de performance énergétique.

D.E. Wirtz-Habermeyer

Eckwersheim / Au conseil municipal

Maintien des taux des taxes

■ **A l'ordre du jour du dernier conseil municipal d'Eckwersheim, le budget primitif, le maintien des taux des taxes et l'adhésion de la bibliothèque au réseau Pass'relle.**

Après l'approbation du compte administratif et celui de gestion, le conseil municipal d'Eckwersheim a approuvé la fixation des taux des trois taxes communales: ces taux sont maintenus à ceux de l'année précédente, soit 17,16% pour la taxe d'habitation, 17,64% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 68,89% pour les propriétés non bâties. Ce vote a été marqué par 13 voix pour et une contre.

L'unanimité s'est faite pour le budget primitif qui s'équilibre à 998 500€ en section de fonctionnement et à 605 000€ en section d'investissement, avec une recette

attendue des impôts de 499 553€. Les élus, les adjoints Claude Koehl et Francis Waldhart ne participant pas au vote, ont adopté la liste des subventions aux associations locales pour un montant total de 19 896€.

Accord également pour d'autres subventions: 148€ pour l'amicale des sapeurs-pompiers qui fait l'acquisition d'un vidéoprojecteur, 120€ au comité des fêtes pour la réfection de la remorque transportant le chapiteau, 335€ à la Mission locale pour l'emploi et 2 000€ au Vélo-club pour permettre l'acquisition de quatre vélos de course.

A l'unanimité, le conseil a approuvé une dotation exceptionnelle de 3 000€ au centre communal d'action sociale d'Aiguillon-sur-Mer, suite à la tempête Xynthia. Il a

émis un avis favorable à la mise en place de l'indemnité d'astreinte de la filière technique, le maire Doris Hahn ayant fait appel, à plusieurs reprises cet hiver, du personnel communal pour débayer la neige et saler la voie publique aux endroits stratégiques.

Après la création de deux postes sous contrat unique d'insertion, les élus ont accepté à l'unanimité l'intégration de la bibliothèque dans le Réseau Pass'relle qui implique une harmonisation des tarifs et la possibilité d'aller dans d'autres bibliothèques du réseau. La commune d'Eckwersheim participe à hauteur de 302€ à la rémunération pour l'établissement du Contrat territorial jeunesse, en collaboration avec Mundolsheim et Vendenheim.

OBERSCHAEFFOLSHEIM

Pour les sinistrés de Xynthia

L'association Loisirs et Culture d'Oberschaeffolsheim a organisé récemment une soirée autour d'un couscous. Quelque 260 personnes se sont retrouvées à l'Espace du Muhlbach pour ce repas, agrémenté par une exposition des réalisations des ateliers artistiques: peinture sur porcelaine, peinture à l'huile, encadrement et patchwork.

La tombola, grâce à l'appui des commerçants et artisans locaux, a permis de collecter 1 000€ qui seront reversés à la commune de L'Aiguillon-sur-Mer, sinistrée lors du passage de la tempête Xynthia. Cette action de solidarité a été prolongée par une autre association d'Oberschaeffolsheim « Main tendue », son président Paul Finck décidant d'ajouter un don de 1 000€ à celui du LCO.

Prochain rendez-vous programmé par le LCO: une exposition de patchworks traditionnels et contemporains, le **17 avril** de 14 à 18h et le **18 avril** de 10 à 18h, à l'Espace du Muhlbach.

Le carnet

Anniversaires

M^{me} Félicité Delattre, née Kistler née le 10 avril 1929 et domiciliée à La Wantzenau, fête aujourd'hui ses 81 ans.

M^{me} Lucie Huber, née Kersetter le 10 avril 1927 et domiciliée à Souffelweyersheim, fête aujourd'hui ses 83 ans.

M^{me} Louise Koessler, née Weiss le 10 avril 1927 à Wingersheim et domiciliée à Mundolsheim, fête aujourd'hui ses 83 ans.

M^{me} Marguerite Lobstein, née Kratzeisen le 9 avril 1921 à Eckwersheim et domiciliée 45 route de l'Hôpital à Strasbourg-Neudorf, a fêté hier ses 89 ans.

M^{me} Anne-Marie Pares, née Dreyer le 10 avril 1913 et domiciliée à la maison de retraite « Le Tilleul » à La Wantzenau, fête aujourd'hui ses 97 ans.

OBERHAUSBERGEN

Taxes locales: 3%

A l'ordre du jour du dernier conseil municipal d'Oberhausbergen, le budget primitif qui a été voté par 23 voix pour, une contre et une abstention. Il s'équilibre en fonctionnement à 3 897 400€ et en investissement à 1 853 000€. Le vote a été similaire pour les taux des taxes locales qui seront augmentés de 3%. Ce qui donne 17,40% pour la taxe d'habitation, 15,68% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 64,80% pour les non bâties.

L'application de la rigueur financière prévoit un financement des investissements par l'autofinancement, complété par les investissements importants par l'emprunt, un financement des charges récurrentes de fonctionnement par les impôts et celui des services publics nouveaux par cette augmentation du taux des impôts. L'exercice budgétaire de cette année est particulier, car il englobe, pour la première fois, l'intégralité des services communaux: culture et enfance. Ces dépenses nouvelles, rien qu'en fonctionnement, s'élèvent à 120 000€. Ces charges nouvelles seront compensées en partie par un nouvel objectif de maîtrise des dépenses (35 000€) et la facturation des services.

A l'unanimité, le conseil a voté pour 144 000€ de subvention pour le centre communal d'action sociale, 2 000€ au SICAMAS et 20 000€ en subventions diverses. Il a autorisé le maire à procéder à une taxation d'office pour les redevables de la Taxe locale sur la publicité extérieure qui n'ont pas répondu à leur obligation de déclaration. Il a pris acte du projet de la CUS concernant l'opération de voirie rue du Moulin. Il s'agit de travaux permettant la réalisation de la rue du Moulin jusqu'à sa jonction avec la rue du Général-de-Gaulle. La CUS sera amenée, le cas échéant, à recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.